



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-538**

Séance publique du

26 mars 2021

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210326- lmc1181896-DE-1-1
Date de signature : 01/04/21
Date de réception : jeudi 1 avril 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES - APPROBATION DU SCENARIO
D'OCCUPATION ET DE L'ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE ACTUALISÉE**

Le 26 mars 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/03/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Joëlle CANUET, Madame Amandine JANER à Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2021

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Jacques BOUDON

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES - APPROBATION DU
SCENARIO D'OCCUPATION ET DE L'ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE ACTUALISÉE -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Vous avez décidé d'approuver en Conseil Municipal du 9 novembre 2018, le programme général pour la réhabilitation de la bibliothèque Méjanès représentant le traitement de 5 300 m² de surfaces utiles intérieures et 1 630 m² de surfaces extérieures, ainsi que son enveloppe prévisionnelle globale d'opération de 9 800 000 € TTC (valeurs actualisées juillet 2020).

L'objectif de l'opération est de proposer aux publics une bibliothèque :

- Intégrée dans la cité au cœur du forum des arts, en lien avec tous ses partenaires, tête de réseau de lecture publique et rayonnant au-delà des limites de la ville ;
- Visible et accessible : Identité réaffirmée, entrée repositionnée ;
- Accueillante : Toute la séquence d'accueil est repensée, les parcours plus lisibles et les transactions facilitées ;
- Encyclopédique et ouverte à tous les publics : Nouveaux modes de découverte et de recherche dans les collections, nouvelle offre de jeux ;
- Moderne et innovante : Connectée, agile, apprenante et inclusive ;
- Vivante : Des espaces d'animation, de création et de médiation adaptés et rééquipés, nouvelles convivialité et cohabitation des publics ;
- Confortable et élégante : Quels que soient les usages et postures (assises, lumière, confort thermique, charte de matériaux et de couleurs ...)

- Durable : rôle pilote dans sa gestion interne et dans la promotion auprès des publics, nouvelles performances énergétiques.

L'équipe de maîtrise d'œuvre composée des sociétés PANORAMA ARCHITECTURE, SOL.A.I.R. (ingénierie fluides-thermie), INGENIERIE 84 (ingénierie structure), INGECO (économiste), MDA (ingénierie acoustique), 8'18" (ingénierie éclairage) et RBC (bureau d'études mobilier) a été recrutée au moyen d'une procédure concurrentielle négociée. Cette procédure a permis de conclure un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents dont le premier marché avait pour objet la mission complémentaire DIAG de maîtrise d'œuvre. Le maître d'œuvre a ainsi précisé l'analyse fonctionnelle, urbanistique, architecturale et technique du bâtiment existant sur la base de diagnostics exhaustifs, et produit une estimation financière et un délai prévisionnel d'exécution des travaux. Les diagnostics ont porté sur :

- Les relevés d'état des lieux (données architecturales, techniques et relevé des désordres apparents) ;
- L'analyse du fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale ;
- Multiples diagnostics techniques (état des lieux acoustique, diagnostics structures, diagnostic de performance énergétique, diagnostic éclairage, études de faisabilités techniques, etc.).

L'objectif de la mission DIAG était de vérifier la capacité du bâti à répondre aux besoins exprimés dans le programme général et de permettre au maître d'ouvrage de finaliser la faisabilité de l'opération aussi bien sur le plan fonctionnel, qui se traduit par un scénario d'occupation des locaux, que sur le plan économique sur la base de l'estimation financière des travaux.

Les équipes des bibliothèques ont mené en parallèle un travail concerté sur le programme fonctionnel en vue de le préciser et de le rendre plus proche encore des attentes des publics. Les plans du scénario d'occupation proposé intègrent ce travail.

L'étape suivante sera la rédaction du programme technique détaillé sur la base duquel sera conclu le marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour les missions relatives à la conception et à l'exécution des travaux.

Proposition du scénario d'occupation : (voir plans d'occupation en annexe)

Le parti architectural et fonctionnel proposé dans le scénario d'occupation repose sur des principes simples, respectueux de ce qui définit le troisième lieu :

- Un niveau de rez-de-chaussée entièrement dédié aux publics ;
- Des espaces évolutifs, flexibles et mutualisables ;
- Une disposition des espaces permettant une pratique libre et fluide du bâtiment, ainsi que la maîtrise des accès ;
- Une variété d'espaces et une place de choix pour la programmation et la médiation culturelles ;
- Un espace extérieur polyvalent au cœur du projet, appropriable par tous.

La redistribution des fonctions a été optimisée (accueil et convivialité, accès aux collections et valorisation, services numériques, activités culturelles, éducatives et sociales). L'usage des espaces à redéployer, créer ou adapter a été plus précisément défini, les surfaces mieux calibrées, l'orientation et la circulation des publics rendues plus lisibles et plus fluides. Ceci permet de libérer 430 m² supplémentaires au bénéfice des publics, portant la surface totale

qui leur est dédiée à 4 971 m² sur les 5 742 m² de surfaces utiles traitées (équivalent à 6 077 m², circulations et locaux techniques compris).

Se sont ajoutés aux besoins initiaux des besoins relatifs :

- aux locaux du personnel découlant de la nécessité de rapatrier les deux bureaux RH localisés dans les "Petites Allumettes" pour une cohérence de fonctionnement ; de remonter le bureau du Directeur de la Méjanes et la salle de réunion en R+1, afin de réunir l'ensemble des services internes aux étages et de libérer l'intégralité des RDC au profit des publics ; de retravailler le plancher du R+1 du bâtiment central, ce qui implique de recréer les espaces internes de traitement des collections ;
- à une résidence d'écriture. La dotation d'un équipement de ce type est encouragée par le Ministère de la culture et de la Communication. Un des objectifs des résidences d'artistes est de *permettre une présence et un accompagnement artistiques prolongés ou suivis dans un lieu qui contribue ainsi à la rencontre et aux échanges avec l'équipe du lieu, mais aussi avec les publics au travers des rencontres, dans des formats variés qui favorisent une approche personnelle et sensible des œuvres et des démarches artistiques*. Cette résidence est projetée dans l'ancien logement de fonction aujourd'hui occupé par l'Association des Villes de France qu'il faudra reloger.

Ces besoins ne sont pas de nature nouvelle, le programme initial intégrant déjà les espaces internes de l'Institut de l'Image et de la Fondation Saint John Perse, ainsi que des ateliers.

Analyse des conclusions et des répercussions financières des diagnostics :

1/ Le bâtiment ne montre pas de désordre apparent majeur pouvant remettre en cause sa pérennité ou son usage. Les désordres visibles sont liés :

- A la nature même de la construction ancienne (murs en pierres non chaînés, murs en pierre contre terres non étanchés, absence de système de contreventement...) et au fait qu'elle est située en zone de sismicité moyenne ;
- A l'état de certains éléments, datant de l'origine et qui présentent de fait, soit de très mauvaises performances thermiques et énergétiques (menuiseries extérieures en simple vitrage, toitures pas ou peu isolées...), soit des pathologies ou un état de dégradation responsables de sinistres constatés (fuites au niveau de la verrière de la rue intérieure, fuite au niveau des toitures et des fenêtres de toiture...) ;
- A l'état de certains éléments datant de l'opération de réhabilitation de 1989, de plus de trente ans donc, et qui nécessitent d'être rénovés ou remplacés car obsolètes ou plus suffisamment performants de par leur ancienneté ou l'évolution des technologies ou des usages.

Les conclusions des diagnostics révèlent toutefois un état général de conservation de l'équipement plus mauvais qu'envisagé initialement et l'enveloppe prévisionnelle des travaux estimée par le maître d'ouvrage en 2018 est insuffisante principalement pour les motifs suivants :

a. Performances médiocres de l'enveloppe du bâtiment

Les conclusions des diagnostics énergétique, structurel et d'étanchéité sont sans appel pour certains gros postes tels que :

- Les menuiseries extérieures. Il s'agit pour la plupart des menuiseries d'origine de la fabrique des allumettes. Certaines ont été changées au fur et à mesure des besoins, mais il reste néanmoins nécessaire aujourd'hui d'en changer la quasi-totalité.

- La verrière des rues couvertes qui est à remplacer, ainsi qu'une partie de sa charpente.
- Les toitures. Celles qui ont fait l'objet de rénovations ultérieures sont suffisamment isolées, mais il subsiste de nombreuses fuites, notamment au droit des désenfumages et des fenêtres de toits qui n'ont pas été changées lors des réhabilitations précédentes. Il est nécessaire de les remplacer et de reprendre complètement l'étanchéité des édicules maçonnés. Les autres toitures (bât S/E, partiellement le Bâtiment S/O, bâtiment accueil et partiellement le bâtiment cinéma) nécessitent une réfection complète de couverture.
- La Cour Carrée qui nécessite la réfection de son étanchéité et le traitement des entrées d'eaux de pluie au droit des locaux et des galeries techniques par l'intermédiaire de prises d'air entre autres.

La plus-value des travaux d'amélioration des performances de l'enveloppe du bâtiment est évaluée à **+2 920 000 € TTC**.

b. Restructuration des réseaux et remplacement d'équipements techniques

Les groupes froids (climatisation), les centrales de traitement d'air et l'installation relative à la production de chauffage (réseau de chaleur) ainsi que leurs réseaux sont globalement vétustes et à remplacer.

Les équipements techniques abrités dans les « livres » doivent être déplacés dans de nouveaux locaux techniques.

Les équipements et réseaux électriques, informatiques, de téléphonie et d'éclairage sont à revoir totalement.

Les réseaux humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales, RIA) doivent être rationalisés et en partie remplacés.

La plus-value des travaux de restructuration des réseaux et de remplacement d'équipements techniques est évaluée à **+1 500 000 € TTC**.

c. Nécessité de démolir certains gros ouvrages aujourd'hui obsolètes (voir présentation du programme fonctionnel en annexe)

Les deux nefs font partie des éléments architecturaux majeurs de la bibliothèque mais la lecture de ces espaces n'est pas actuellement appréhendable dans sa globalité. Au-delà de leur mise en valeur, l'enjeu est la visibilité que l'on va offrir aux visiteurs depuis l'entrée, dans l'axe de chacune des nefs, et la curiosité que l'on va susciter chez eux, leur envie d'aller voir ce qu'il se passe au fond du bâtiment. Cela nécessite de supprimer certains éléments comme le bloc de gaines techniques situé devant la salle Peiresc de la nef est qui est devenu obsolète, les cloisons vitrées de la salle Peiresc, une grande partie du magasin dit « cruciforme » de la nef ouest et de revoir le nombre et les emplacements des escaliers d'accès aux mezzanines. La démolition du cruciforme permettra aux usagers de se repérer plus facilement dans les collections, elle rendra plus lisible l'organisation des services, qui gagneront eux-mêmes en modularité, elle facilitera la surveillance des espaces et restituera une vue dégagée sur la belle architecture de la nef.

Il est également proposé de supprimer les habillages en forme de « livres » aujourd'hui devenus obsolètes. En effet, ils ont été réalisés à l'occasion de la restructuration de 1989 pour signaler les deux entrées de l'époque et pour cacher les locaux techniques qu'ils abritent. La suppression de l'actuelle entrée et son repositionnement sur la rue des Allumettes remettent en question cette fonction de signal et les « livres » constitueraient un vrai bouchon physique et visuel une fois l'opération de réhabilitation actuelle réalisée. Leur suppression permettrait en outre de libérer l'espace au profit d'une terrasse pour la cafétéria facilitant la perméabilité entre les "Petites" et les "Grandes Allumettes", ainsi que d'améliorer l'acoustique côté Cour

Carrée en supprimant les nuisances générées par les bouches de ventilation cachées dans les « livres » côté Police Nationale.

Cependant, une action sur ces habillages nécessitera l'accord préalable des ayants droit de l'Architecte Philippe Deslandes qui a conçu les « livres » et du décorateur Gérard Ottaviano qui a réalisé les peintures de ces habillages.

La plus-value des travaux de démolition est évaluée à **+800 000 € TTC**.

d. Besoin de retravailler les hauteurs sous plafond du bâtiment central entraînant la modification du plancher R+1

La localisation de la salle d'animation et de l'espace d'exposition dans le bâtiment central a été motivée par leurs fonctions attractives et fédératrices des publics. Ces équipements nécessitant une hauteur sous-plafond plus importante que la moyenne, il est proposé la restructuration complète du bâtiment central : Démolition du plancher du R+1 pour la création d'un double volume de grande hauteur et création d'un plancher R+1 sur le reste du bâtiment dédié aux espaces internes impactés par cette restructuration (ce qui permet de rationaliser ces locaux peu fonctionnels).

La plus-value des travaux de restructuration du bâtiment central est évaluée à **+500 000 € TTC** (hors remplacement de la toiture et création du chaînage périphérique comptés dans le poste a.).

e. Augmentation des surfaces traitées

L'évolution de surface représente 430 m² de surfaces utiles, soit une augmentation de 8,5% par rapport au programme général. La plus-value relative à l'augmentation des surfaces est évaluée à **+700 000 € TTC**.

En conclusion, l'estimation des maîtres d'œuvre des travaux identifiés avant diagnostics est de 8 320 000 € TTC (évalués à 8 605 300 € TTC par le maître d'ouvrage), à laquelle s'ajoutent 6 420 000 € TTC de plus-values issues des conclusions des diagnostics, pour un montant total du coût prévisionnel des travaux porté à **14 740 000 € TTC** :

a	Plus-value sur l'enveloppe thermique du bâtiment	2 920 000
b	Plus-value de restructuration des réseaux et de remplacement des équipements techniques	1 500 000
c	Plus-value de démolition de certains gros ouvrages	800 000
d	Plus-value liée à la modification du plancher R+1 du bâtiment central	500 000
e	Plus-value liée au traitement de surfaces supplémentaires	700 000
	Total plus-values issues des diagnostics	6 420 000
	Montant des travaux avant diagnostics	8 320 000
	Total en € TTC	14 740 000

Enveloppe prévisionnelle d'opération actualisée :

Le nouveau coût prévisionnel des travaux modifie l'enveloppe prévisionnelle globale de l'opération estimée aujourd'hui à **19 200 000 € TTC** dont les dépenses sont réparties selon le détail ci-dessous :

Nature des dépenses	Montants approuvés au CM du 9 novembre 2018 actualisés valeur juillet 2020	Montants à faire approuver
Prestations de services	138 175	2 553 172
divers diagnostics sur existant	41 481	40 000
diagnostic de performance énergétique après travaux	8 089	15 000
mission contrôle technique	43 556	80 000
mission coordination hygiène et sécurité	22 400	50 000
huissier (affichage pc)	1 493	1 000
certification envirobaBDM		14 172
prestations de communication	11 200	23 000
publicités (moe, tx, prestations sce)	9 956	10 000
fourniture d'équipements sécurité incendie	8 711	20 000
fourniture de mobilier		1 300 000
fourniture d'équipements numériques		1 000 000
Prestations intellectuelles	1 014 596	1 836 808
honoraires moe mission DIAG	124 818	173 975
honoraires moe mission base + missions complémentaires	889 778	1 500 000
Mission OPC		40 000
1% artistique		122 833
Travaux et fournitures	8 638 933	14 810 000
travaux de réhabilitation	8 605 333	14 740 000
travaux de raccordements réseaux divers	33 600	70 000
TOTAL OPERATION TTC	9 791 704	19 199 980
TOTAL OPERATION TTC ARRONDI A :	9 800 000	19 200 000

Le montant total comprend en plus de celui de 2018, les dépenses relatives au projet du 1% artistique développé ci-après, ainsi que celles relatives à la fourniture des équipements numériques et du mobilier qui devra être intégralement remplacé.

La répartition pluriannuelle prévisionnelle des dépenses est la suivante :

2020 :	153 975 € TTC
2021 :	800 000 € TTC
2022 :	3 000 000 € TTC
2023 :	5 000 000 € TTC
2024 :	5 000 000 € TTC
2025 :	5 246 025 € TTC
Total :	19 200 000 € TTC

Etude de financements :

Au regard de la qualité du projet envisagé dans toutes ses dimensions, nos partenaires financiers ont manifesté un vif intérêt pour accompagner la Ville d'Aix-en-Provence dans la réalisation de cette opération d'envergure.

Bénéficiant déjà d'un co-financement de la Région Sud PACA dans le cadre du dispositif CRET 2018/2020, la Ville d'Aix-en-Provence peut également compter sur le soutien affirmé du Ministère de la Culture – Direction du Livre et de la Lecture – issu des enveloppes dédiées Dotation Globale de Décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales mais aussi du dispositif Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) pour le volet numérique du projet.

Il s'agit de saisir l'opportunité offerte par le Plan de Relance venant doter le concours particulier créé au sein de la DGD pour les bibliothèques d'une enveloppe supplémentaire sur les années 2021 et 2022. Pour cela, la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture, en lien avec la DRAC PACA, positionne l'opération de réhabilitation de la bibliothèque Méjanès comme le projet phare et emblématique au plan national pour la DGD 2022.

Par ailleurs, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône souhaite renouveler son soutien et apporter sa contribution financière dans le cadre du prochain Contrat de Développement et D'Aménagement (CDDA) décliné sur la programmation 2022/2024.

Ainsi, le projet de réhabilitation de la bibliothèque Méjanès et donc, la Ville d'Aix-en-Provence peut d'ores-et-déjà compter sur un co-financement certain de l'ordre de 10 millions d'euros.

D'autres pistes de financement sérieuses restent à être confirmées notamment auprès de la Région Sud PACA et de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les prochaines programmations d'appui aux communes. De plus, les axes de financement énoncés dans les programmes européens à venir sur la période 2021/2027, notamment en termes de rénovation et de performance énergétiques, pourront ouvrir de nouvelles perspectives de financement dont la Ville d'Aix-en-Provence saura se saisir.

Fort de l'ensemble de ces éléments, il resterait à la charge de la commune une part d'autofinancement évaluée entre 6 et 8 millions d'euros TTC sur le coût total de l'opération.

Economies de fonctionnement :

La démarche envirobatBDM associée au projet implique un bilan environnemental avant conception, permettant de prendre en compte les atouts et les contraintes du site. Le rapport remis par le maître d'œuvre en phase DIAG pose comme objectif principal la diminution de 50 % des consommations énergétiques. Afin de maîtriser l'atteinte des objectifs BDM, l'association envirobatBDM évalue le projet en phase conception, en phase travaux et deux ans après la mise en service de l'équipement, ce qui permet de s'assurer que les objectifs sont bien atteints en pratique.

Sur les volets réseau de chaleur et électricité, les économies financières sont évaluées respectivement à 55 000 € TTC / an et 60 000 € TTC / an, soit un total estimé à 115 000 € TTC / an. Ces gains devront être confirmés lors des études de conception.

Calendrier d'opération :

Le calendrier de l'opération évolue compte-tenu de la complexité de l'opération et du contexte actuel.

Suite à la période de confinement, au temps nécessaire à la reprise d'une activité "normale", au décalage du futur déménagement de l'IUT prévu aujourd'hui en septembre 2022 et au choix de phaser les travaux (voir rapport de présentation du programme fonctionnel en annexe) afin de pouvoir les réaliser en site occupé sans interruption des services, le calendrier de l'opération est modifié et la livraison finale de l'équipement est prévue pour la fin de

l'année 2025 (phase 3). Deux réceptions intermédiaires de travaux sont prévues à l'automne 2023 (phase 1) et début 2025 (phase 2). Le phasage proposé est le suivant :

Phase préparatoire : Démolition du cruciforme pour libérer des espaces dans lesquels les collections seront proposées aux publics, le temps des travaux de la nef Est.

Phase 1 :

- Travaux dans la Nef Est ;
- Travaux dans le bâtiment futur Accueil ;
- Travaux dans la partie est de la Rue intérieure ;
- Travaux de VRD au niveau des espaces publics au nord et à l'est.

Phase 2 :

- Travaux dans la Nef ouest ;
- Travaux dans le bâtiment Cinéma ;
- Travaux dans la partie ouest de la Rue intérieure.

Phase 3 :

- Travaux dans le bâtiment central ;
- Travaux dans le bâtiment Sud/Est ;
- Travaux dans le bâtiment Sud/Ouest ;
- Travaux de VRD de la Cour intérieure.

Projet de 1% artistique :

Afin de redonner une identité à l'équipement pour qu'il soit facilement repérable depuis l'espace public et afin d'adoucir l'impact que de la démolition des "livres" aura sur les habitants aixois pour qui ils font partie du patrimoine et du paysage urbain, il est proposé de prendre l'initiative du 1% artistique. Le but est de recréer un signal identitaire plus contemporain et plus en adéquation avec la réalité de la bibliothèque du XXIème siècle à travers la création d'une œuvre d'art en façade de la future entrée depuis la rue des Allumettes. Une des exigences du programme sera de préserver la mémoire du concept des « livres » actuels. Cette œuvre pourra être déclinée pour la création d'un nouveau logo.

Le programme de la commande de cette œuvre devra être établi par un comité artistique associant le maître d'ouvrage ou son représentant qui en assure la présidence, le maître d'œuvre de la présente opération, le directeur régional des affaires culturelles (DRAC) ou son représentant, un représentant des utilisateurs du bâtiment et trois personnalités qualifiées dans le domaine des arts plastiques désignées l'une par le maître d'ouvrage et deux par le Directeur régional des affaires culturelles dont l'une choisie sur une liste établie par les organisations professionnelles d'artistes.

Le président du comité peut inviter un représentant de la commune du lieu de la construction à assister aux travaux du comité avec voix consultative.

Nous proposons qu'il soit constitué ainsi :

Représentants du Maître d'Ouvrage :

- Madame le Deuxième Adjoint Sophie JOISSAINS ;

Représentant du Maître d'Œuvre :

- Monsieur Olivier BROUWEZ, Architecte Mandataire du groupement PANORAMA / SOL.A.I.R. / INGENIERIE 84 / INGECO / MDAF / 8'18'' / RBC ou son représentant Monsieur Jean-Baptiste ANDRE, Architecte.

Représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) :

- Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bénédicte Lefeuvre ou son représentant.

Représentant des utilisateurs de l'équipement :

- Monsieur le Directeur de la Lecture Publique Patrimoine Ecrit & Archives Michel ETIENNE.

Personnalités qualifiées dans le domaine des arts plastiques :

- Personnalité désignée par le maître d'ouvrage : Monsieur le D.G.A.S. Culture Patrimoine Musée et Attractivités Philippe PINTORE
- Et deux Personnalités qui seront désignées par le Directeur régional des affaires culturelles, dont l'une choisie sur une liste établie par les organisations professionnelles d'artistes.

En résumé :

La réalité de la capacité du bâtiment à répondre au besoin de se doter d'une bibliothèque centrale performante et répondant aux nouveaux enjeux des bibliothèques de demain, nécessite une dépense prévisionnelle d'investissement de 19 200 000 € TTC, dont la part d'autofinancement est estimée entre 6 000 000 € TTC (31,25%) et 8 000 000 € TTC (41,67%) :

	financement minimum	financement maximum
Enveloppe prévisionnelle d'opération	19 200 000 € TTC	19 200 000 € TTC
Part financée	11 200 000 € TTC	13 200 000 € TTC
Pourcentage de financement	58,33%	68,75%
Part d'autofinancement	8 000 000 € TTC	6 000 000 € TTC
Pourcentage d'autofinancement	41,67%	31,25%

Les économies de dépenses énergétiques sont évaluées à 115 000 € TTC par an, ce qui représente 2 300 000 € TTC sur 20 ans.

La livraison des équipements s'exécuterait en trois phases dont les dates prévisionnelles de réception sont prévues à l'automne 2023 et au début et à la fin de l'année 2025.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le scénario d'occupation qui servira de base au cahier des charges des concepteurs,
- **APPROUVER** l'enveloppe prévisionnelle globale actualisée à 19 200 000 € TTC,
- **APPROUVER** l'initiative du 1% artistique,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux grands travaux à organiser la consultation relative au 1% artistique,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux grands travaux à signer le marché relatif au 1% artistique,
- **SOLLICITER** auprès de l'État, de la Région, du Département, de la Métropole Aix-Marseille Provence, toutes les subventions dont la Ville pourra bénéficier,

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal Aix Municipal à faire recette des sommes susvisées,

DL.2021-538 - RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES - APPROBATION DU
SCENARIO D'OCCUPATION ET DE L'ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE ACTUALISÉE -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

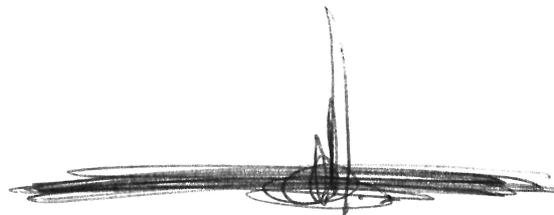
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



- 01_SERVICES D'ACCUEIL
- 02_RUES COUVERTES
- 03_COLLECTIONS
- 05_ESPACES DE TRAVAIL
- 06_MEDIATION - PROGRAMMATION
- 07_FONDATION SJP
- 08_INSTITUT DE L'IMAGE
- 09_COUR CARREE
- 10_BUREAUX
- 11_CIRCULATIONS
- 12_LOCAUX TECHNIQUES
- LOCAUX HORS PERIMETRE D'INTERVENTION
- CIRCULATIONS HORS PERIMETRE D'INTERVENTION



OPERATION
REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES

MAITRISE D'OUVRAGE
Ville d'Aix-en-Provence
 Place de l'Hôtel de Ville 13516 Aix-en-Provence cedex 1
 T : 04 91 96 50 / F : haug@marie-aixenprovence.fr

MAITRISE D'OEUVRE
ARCHITECTES PANORAMA Architecture
 70, Cours Gambetta 13100 Aix en Provence
 T : 04 92 17 44 44 / F : 04 42 23 15 67 / agence@panorama-architecture.com

ECONOMISTE INGECCO
 70 cours Gambetta 13100 Aix en Provence
 T : 04 92 26 41 17 / F : 04 42 26 42 12 / solar@ingenio-ai.fr

BET FLUIDES SOLA.I.R.
 24 route de Gallio 13090 Aix-en-Provence
 T : 04 42 26 41 17 / F : 04 42 26 42 12 / solar@solar-ai.fr

BET STRUCTURE Ingenieer 84
 40 avenue de la 1ère DB, 21 du MIN, BP40217, 84306 Cavallon Cedex
 T : 04 90 71 38 38 / F : 04 90 71 39 20 / ing84@wanadoo.fr

BET ECLAIRAGE B'18"
 176 avenue du Prado 13008 Marseille
 T : 04 91 92 91 67 / F : 04 91 92 39 55 / B.18@orange.fr

BET ACOUSTIQUE Marshall Day Acoustics MDAF
 68 boulevard Carnot 06400 Cannes
 T : 04 93 39 26 84 / F : 04 42 23 15 57 / contact@marshallday.fr

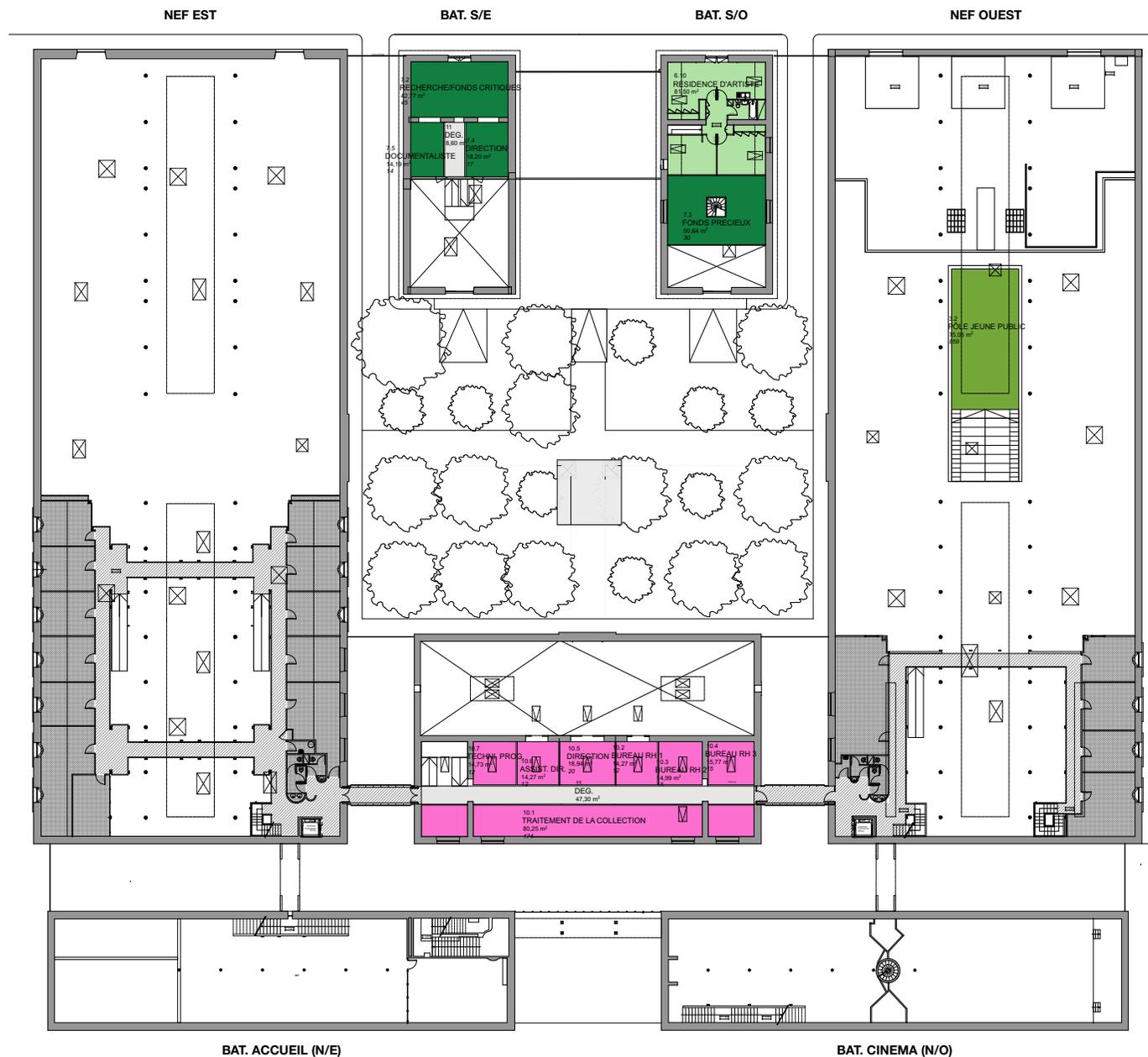
MOBIER RBC
 1 avenue de la Fontaine 30650 Gallargues le Montueux
 T : 04 66 73 30 00 / F : 04 66 71 42 32 / pascalle@rbcmobilier.com

BUREAU DE CONTRÔLE

SPS

INTITULE
SCENARIO B"

PHASE	AFFAIRE
DIAG	1913
EMETTEUR	
PANORAMA ARCHITECTURE	
N° PLAN	ECHELLE
A1	1:1
FORMAT	INDICE
A1	0
DATE	Janvier 2021
MODIFICATIONS	
A	
B	
C	
D	
E	



- 01_SERVICES D'ACCUEIL
- 02_RUES COUVERTES
- 03_COLLECTIONS
- 05_ESPACES DE TRAVAIL
- 06_MEDIATION - PROGRAMMATION
- 07_FONDATION SJP
- 08_INSTITUT DE L'IMAGE
- 09_COUR CARREE
- 10_BUREAUX
- 11_CIRCULATIONS
- 12_LOCAUX TECHNIQUES
- LOCAUX HORS PERIMETRE D'INTERVENTION
- CIRCULATIONS HORS PERIMETRE D'INTERVENTION



OPERATION
REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES

MAITRISE D'OUVRAGE
Ville d'Aix-en-Provence
 Place de l'Hôtel de Ville 13516 Aix-en-Provence cedex 1
 T : 04 42 91 96 50 / F : haugs@marie-aixenprovence.fr

MAITRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES PANORAMA Architecture
 70, Cours Gambetta 13100 Aix en Provence
 T : 04 42 61 44 44 / F : 04 42 17 44 40 / agence@panorama-architecture.com

ECONOMISTE INGECO
 70 cours Gambetta 13100 Aix en Provence
 T : 04 42 61 06 11 / F : 04 42 23 15 67 / ingeco.paca@orange.fr

BET FLUIDES SOLAIRE
 24 route de Gallio 13090 Aix-en-Provence
 T : 04 42 26 41 17 / F : 04 42 26 42 12 / solar@solar-aix.fr

BET STRUCTURE Ingénierie 84
 40 avenue de la 1ère DB, 21 du MIN, BP40217, 84306 Cavillon Cedex
 T : 04 90 71 38 38 / F : 04 90 71 39 20 / ing84@wanadoo.fr

BET ÉCLAIRAGE B'18®
 170 avenue du Prado 13008 Marseille
 T : 04 91 92 91 67 / F : 04 91 92 39 55 / b.18@orange.fr

BET ACOUSTIQUE Marshall Day Acoustics MDAF
 68 boulevard Carnot 06400 Cannes
 T : 04 93 39 26 84 / F : 04 42 23 15 67 / contact@marshallday.fr

MOBILIER RBC
 1 avenue de la Fontaine 30650 Gallargues le Montoux
 T : 04 66 73 30 00 / F : 04 66 71 42 32 / pascal@rbcmobilier.com

BUREAU DE CONTRÔLE

SPS

INTITULE
SCENARIO B"

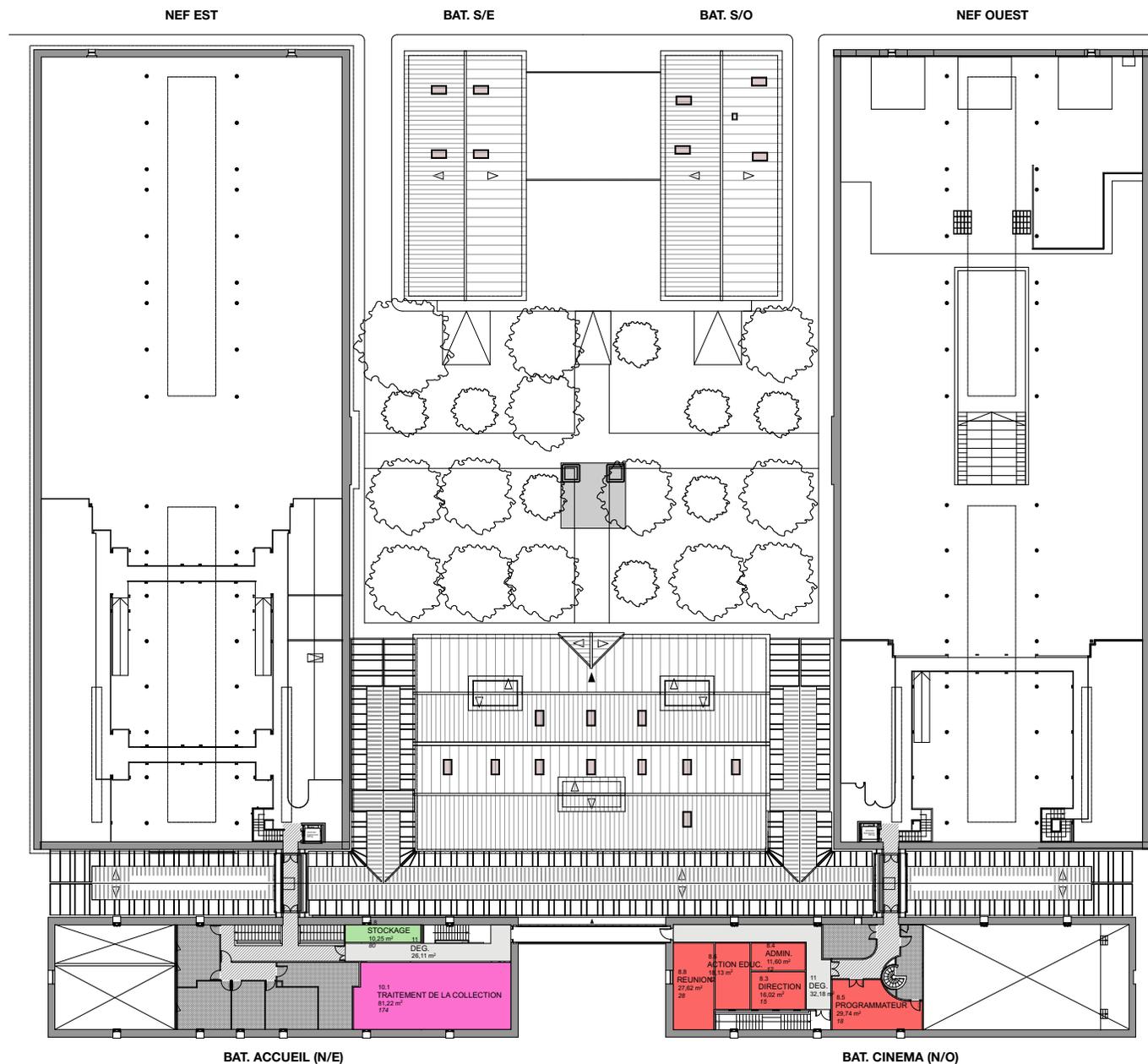
PHASE AFFAIRE
DIAG 1913

EMETTEUR
PANORAMA ARCHITECTURE

N° PLAN	ECHELLE	FORMAT	INDICE	DATE
A1	1:1	A1		0 Décembre 2020

MODIFICATIONS

- A
- B
- C
- D
- E



- 01_SERVICES D'ACCUEIL
- 02_RUES COUVERTES
- 03_COLLECTIONS
- 05_ESPACES DE TRAVAIL
- 06_MEDIATION - PROGRAMMATION
- 07_FONDATION SJP
- 08_INSTITUT DE L'IMAGE
- 09_COUR CARREE
- 10_BUREAUX
- 11_CIRCULATIONS
- 12_LOCAUX TECHNIQUES
- LOCAUX HORS PERIMETRE D'INTERVENTION
- CIRCULATIONS HORS PERIMETRE D'INTERVENTION



OPERATION
REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES

MAITRISE D'OUVRAGE
Ville d'Aix-en-Provence
 Place de l'Hôtel de Ville 13516 Aix-en-Provence cedex 1
 T : 04 42 91 96 50 / F : haugs@marie-aixenprovence.fr

MAITRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES PANORAMA Architecture
 70, Cours Gambetta 13100 Aix en Provence
 T : 04 42 17 44 44 / F : 04 42 17 44 40 / agence@panorama-architecture.com

ECONOMISTE INGECO
 70 cours Gambetta 13100 Aix en Provence
 T : 04 42 61 06 11 / F : 04 42 23 15 67 / ingeco.paca@orange.fr

BET FLUIDES SOLAIRES
 24 route de Galice 13090 Aix-en-Provence
 T : 04 42 26 41 17 / F : 04 42 26 42 12 / solar@solair-aix.fr

BET STRUCTURE Ingenierie 84
 40 avenue de la 1ère DB, 21 du MIN, BP40217, 84306 Cavillon Cedex
 T : 04 90 71 38 38 / F : 04 90 71 39 20 / ing84@wanadoo.fr

BET ECLAIRAGE B'18®
 170 avenue du Prado 13008 Marseille
 T : 04 91 92 91 67 / F : 04 91 92 39 55 / B.18@orange.fr

BET ACOUSTIQUE Marshall Day Acoustics MDAF
 68 boulevard Carnot 06400 Cannes
 T : 04 93 39 26 84 / F : 04 42 23 15 67 / contact@marshallday.fr

MOBILIER RBC
 1 avenue de la Fontaine 30500 Gallargues le Montueux
 T : 04 66 73 30 00 / F : 04 66 71 42 32 / pascal@rbcmoblier.com

BUREAU DE CONTRÔLE

SPS

INTITULE
SCENARIO B"

PHASE AFFAIRE
DIAG 1913

EMETTEUR
PANORAMA ARCHITECTURE

N° PLAN	ECHELLE	FORMAT	INDICE	DATE
A1	1:1	A1	0	0 Décembre 2020

MODIFICATIONS

- A
- B
- C
- D
- E



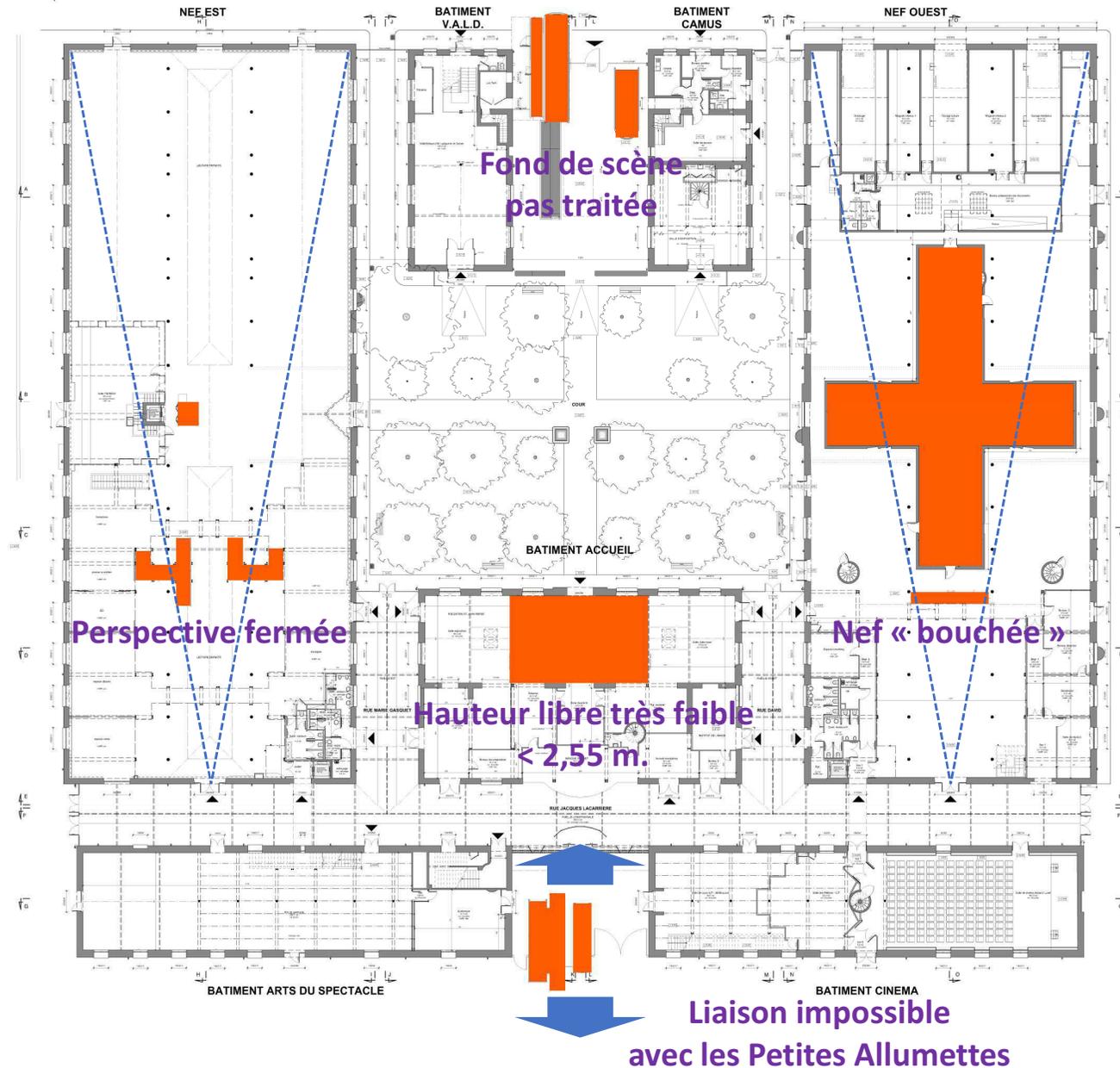
DIRECTION GENERALE des SERVICES TECHNIQUES
D.A.S.T. BATIMENTS & GRANDS EQUIPEMENTS
Direction Conduite d'Opérations

RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES

VERS UNE BIBLIOTHÈQUE 3^{ÈME} LIEU – 3.0

PRESENTATION DU PROGRAMME FONCTIONNEL

Des interventions issues de la réhabilitation de 1989 devenues aujourd'hui problématiques



RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANÈS À AIX-EN-PROVENCE

Une nouvelle entrée / Une nouvelle identité. De nouveaux accès / De nouvelles opportunités.

SUPPRESSION DES LIVRES VOLUME INITIAL RECONSTITUÉ



**ENTREE PRINCIPALE
« BIBLIOTHEQUE »
RELOCALISÉE
RUE DES ALLUMETTES**

**SUPPRESSION DES LIVRES
MISE EN VALEUR DE LA NOUVELLE ENTREE
LIAISON AVEC PETITES ALLUMETTES**

**ENTREE SECONDAIRE « CINEMA »
POUR UN FONCTIONNEMENT INDEPENDANT**

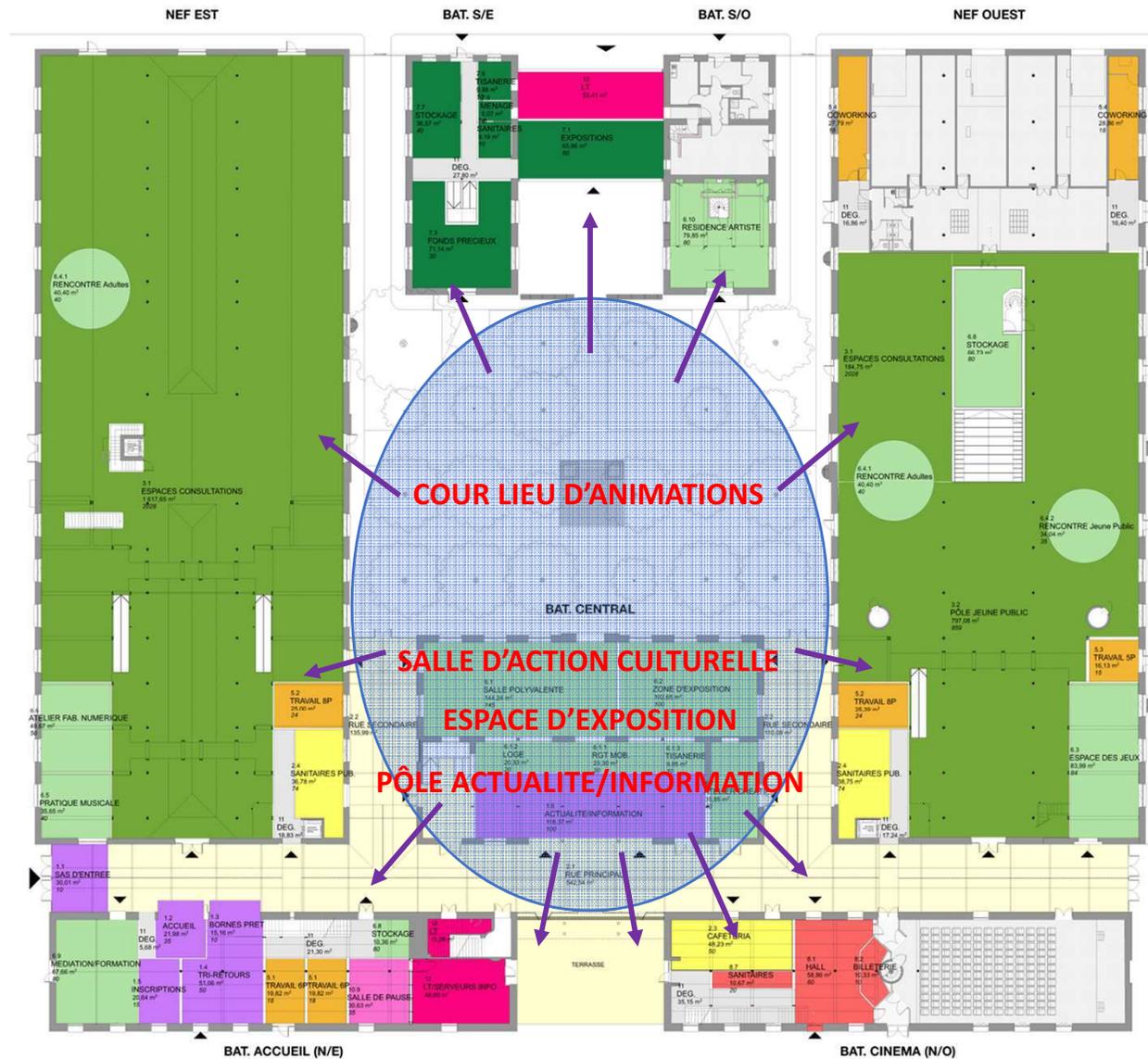
RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANÈS À AIX-EN-PROVENCE

La galerie intérieure et sa verrière, espace vivant, comme colonne vertébrale du projet



RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES À AIX-EN-PROVENCE

Une nouvelle centralité support de programmation culturelle



Fluidité, flexibilité et évolutivité dans le temps



Des liaisons intérieur-extérieur renforcées autour d'un cœur vert

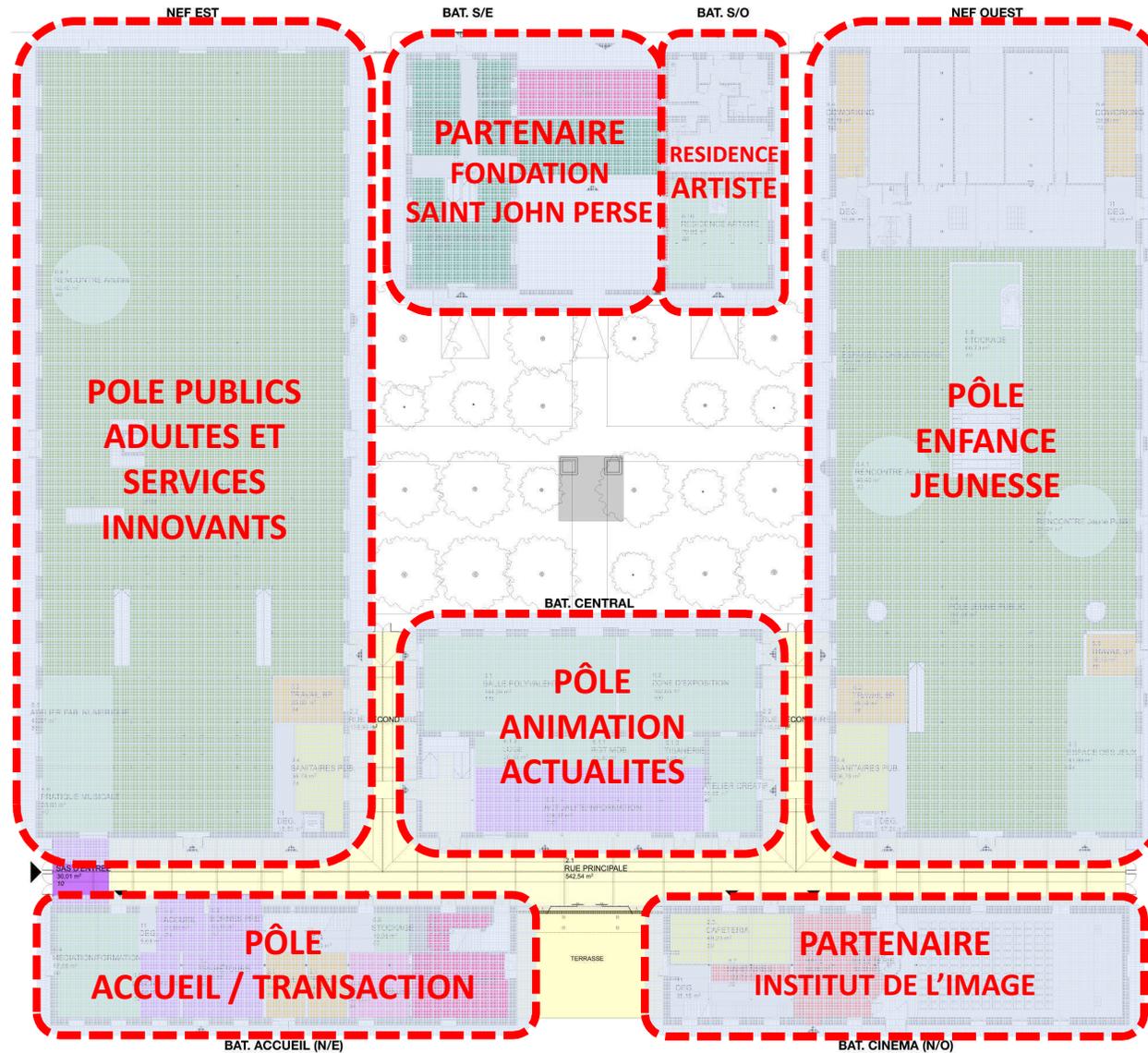


**LA COUR COMME RÔLE
CENTRAL DE LIEN
ENTRE LES DIFFÉRENTS
ÉLÉMENTS CONSTITUANTS
LA MÉJANES**

Des bureaux à l'étage pour libérer le niveau rez-de-chaussée entièrement dédié au public

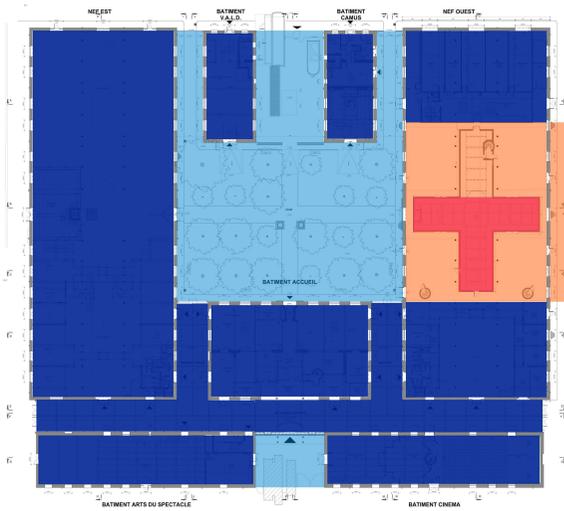


Scénario A _ Répartition des pôles et variété des espaces

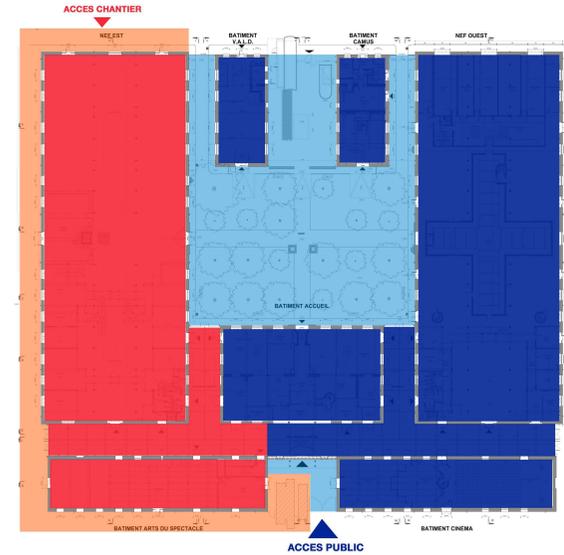


Phasage de l'opération

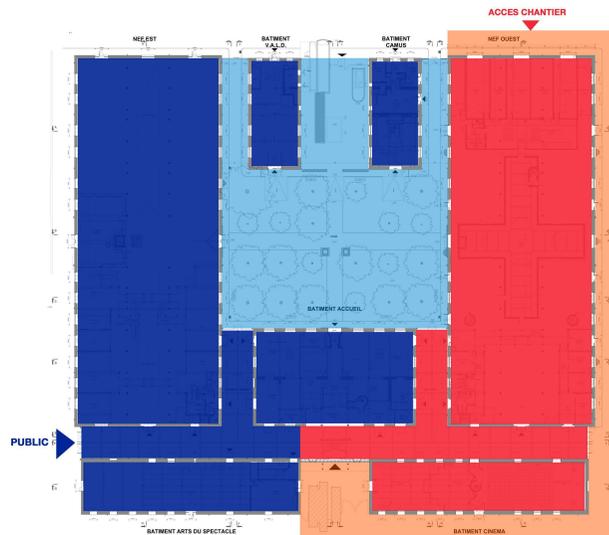
PHASE PREPARATOIRE



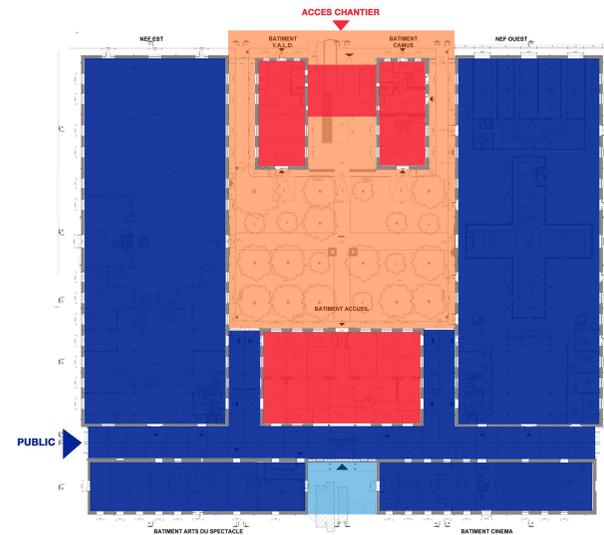
PHASE 1



PHASE 2



PHASE 3



- BATIMENTS EN FONCTIONNEMENT
- BATIMENTS EN TRAVAUX
- ESPACE EXTERIEUR EN FONCTIONNEMENT
- ZONE DE CHANTIER

Surfaces programme technique détaillé

ESPACES	Quantité de locaux	programme détaillé m ²
<i>Les services d'accueil</i>		257
Sas d'entrée	1	30
Accueil	1	22
Point d'information	1	118
Bureau des inscriptions	1	21
Bornes de prêt	1	15
Zone de tri - retours	1	51
<i>Les rues couvertes</i>		923
Sanitaires publics	2	76
Rues principales et secondaires	ensemble	789
Cafétaria	1	48
Tisanerie	0,01	10
<i>Les collections</i>		2 715
Pôle jeune public	ensemble	1 097
Espace collections	ensemble	1 618
<i>Espaces de travail</i>		163
Salles de travail en groupe de 6P	2	40
Salles de travail en groupe de 8P	2	50
Salle de travail en groupe de 5P	1	16
Coworking	2	57
<i>Les espaces de médiation – programmation</i>		884
Espace des jeux	1	84
Espace de rencontre adultes	1	40
Espace de rencontre jeune public	1	34
Espace de la pratique musicale	1	36
Salle d'animation	1	144
Loge sanitaires/douches	1	20
Sitockage salle d'animation	1	23
Zone d'exposition	1	103
Atelier créatif	1	36
Atelier de fabrication numérique	1	50
Salle de médiation numérique/formation	1	68
Résidence d'artiste	1	159
Espaces de stockage	3	87
<i>Fondation Saint John Perse</i>		331
Espace expositions	1	72
Salle chercheurs / fonds critiques	1	43
Réserve fonds précieux	1	129
Bureau de direction	1	18
Bureau documentaliste	1	14
Tisanerie	1	7
Stockage	1	35
Sanitaires du personnel	1	9
Local ménage	1	4
<i>Institut de l'image</i>		184
Hall / espace d'attente	1	59
Billetterie	1	10
bureau de direction	1	16
bureau administratif - comptabilité	1	12
Bureau programmeur	1	30
Bureau action éducative	1	18
Salle de réunion	1	28
Sanitaires	1	11

Surfaces programme technique détaillé

ESPACES	Quantité de locaux	programme détaillé m ²
<i>Espaces internes de la bibliothèque</i>		285
Traitement de la collection	2	161
Bureau RH 1	1	14
Bureau RH 2	1	15
Bureau RH 3	1	16
Bureau de la Direction	1	19
Bureau Assistant de Direction	1	14
Bureau technicien programmation	1	15
Salle de pause	1	31
Total surfaces utiles hors circulation et LT		5742
Circulations	ensemble	269
Locaux techniques	4	66
Total surfaces utiles programme détaillé		6077